



15ème législature

Question N° : 42568	De M. Éric Woerth (Les Républicains - Oise)	Question écrite
Ministère interrogé > Solidarités et santé		Ministère attributaire > Transition écologique et cohésion des territoires
Rubrique > pauvreté	Tête d'analyse > Situation des personnes sans domicile fixe	Analyse > Situation des personnes sans domicile fixe.
Question publiée au JO le : 16/11/2021 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Éric Woerth attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur la situation des personnes sans domicile fixe en France. L'hiver approche et les vagues de froid également. Or de nombreuses personnes n'ont, comme chaque année, pas de lieu où se loger et vivent dans une extrême pauvreté. M. le Président de la République avait affirmé en 2017 lors de sa campagne qu'il ne voulait plus de personnes sans domicile fixe d'ici à la fin de son quinquennat. Néanmoins, en 2020, c'est encore 587 personnes qui sont décédées dans les rues françaises, selon le collectif Les Morts de la rue. La moyenne d'âge des personnes décédées est de 48 ans contre 79 ans pour la moyenne nationale. Aussi, il souhaiterait savoir si le Gouvernement envisage des actions pour accompagner les personnes sans domicile fixe.